

Quel héritage de l'argot de la prostitution dans les dictionnaires contemporains ?

Rosa CETRO
INALCO, Paris (France)
rosa.cetro@gmail.com

REZUMAT: Care este moștenirea lăsată de argoul prostituției în dicționarele contemporane?

Prostituția a fost domeniul principal de activitate pentru cei din „Milieu” (lumea interlopă franceză), societate infracțională compusă doar din bărbați. Femeile erau, astfel, considerate doar mijloace pentru a strânge avere, fiind numite, de aceea, *gagne-pain* (trad. literală ‘câștigă-pâine’, trad. echivalentă ‘mijloc de subzistență’). Dacă în prima jumătate a secolului al XIX-lea prostituatele lucrau în principal în bordeluri – regim de toleranță –, pe trotuare a continuat o formă ilegală de prostituție, femeile fiind „protejate” de proxeneți provenind din „Milieu”. La începutul secolului XX, prostituatele franceze au fost exportate în întreaga lume: era epoca celebrului „Traite des Blanches” (trafic de femei albe europene, destinate sclaviei sexuale).

Printre numeroasele cuvinte de argou legate de prostituție, cele mai multe se referă la proxenet – *maquereau* (literal, ‘macrou’), *bidochard* (din *bidoche*, termen peiorativ însemnând ‘carne umană’), *dos* (literal, ‘spate’, din *dos-vert* sau *dos d’azur*, comparație cu *maquereau* – literal, ‘macrou’, pește cu spatele verde-albastrui) – și la prostituată – *marmite* (literal, ‘oală’), *bifteck* (literal, ‘friptură’), *carabine* (literal, ‘pușcă’; sensul de prostituată provine de la *carabin* ‘student (la medicină)’, *carabine* fiind deci amanta acestuia), *perle* (literal, ‘perlă’; acest termen denumește în argoul francez prostituata care acceptă coitul anal, *cuvântul perle* însemnând și ‘vânt, pârț’). Figurile retorice – în special metafora și metonimia – joacă un rol fundamental în crearea de noi unități lexicale. Care este moștenirea lăsată de acest lexic bogat în dicționarele franceze contemporane? În acest articol, ne propunem să verificăm dacă aceste unități lexicale sunt incluse într-o selecție de dicționare franceze contemporane – *Le Trésor de la Langue française informatisé*, *Le Petit Robert* și *Le Dictionnaire de l'Argot et du français populaire* – și dacă ele sunt însoțite de mărci lexicografice.

CUVINTE-CHEIE: „Milieu” (lumea interlopă franceză), *argou*, *prostituție*, *dicționare*



ABSTRACT: Which Is the Heritage for Slang of Prostitution in Contemporary Dictionaries?

Prostitution was the main business of French Milieu, whose members were all male. In this environment, women were considered simply as commodities meant to enrich them: they received the tag of *gagne-pain*. In the first half of 19th century prostitutes worked mainly in bawdy houses, but the illegal prostitution on the streets continued and women worked under the protection of a pimp. At the beginning of 20th century, French prostitutes were exported all over the world: that is the so-called “*Traite des Blanches*”.

Among the numerous slang words related to prostitution, many referred to the pimp – *maquereau, bidochard, dos* – and to the prostitute – *marmite, bifteck, carabine, perle*. Rhetorical figures – especially metaphor and metonymy – play a very important role in the creation of new lexical units.

What is the heritage of this rich vocabulary in French contemporary dictionaries? In this article, we aim to verify if these lexical units are included in a selection of French contemporary dictionaries – *Le Trésor de la Langue française informatisé, Le Petit Robert* and *Le Dictionnaire de l’Argot et du français populaire* – and if they are accompanied by lexicographical marks.

KEYWORDS: *French Milieu, slang, prostitution, dictionaries*



RÉSUMÉ

La prostitution a été la principale activité lucrative du Milieu français, société criminelle composée uniquement par des hommes. Les femmes étaient ainsi considérées simplement comme des moyens pour atteindre la richesse, recevant l’appellation de *gagne-pain*. Si dans la première moitié du XIX^e siècle les prostituées travaillaient principalement dans des maisons closes – régime de tolérance –, sur les trottoirs une forme illégale de la prostitution continuait, les femmes étant « protégées » par des souteneurs appartenant au Milieu. Au début du XX^e siècle les prostituées françaises furent exportées dans le monde entier : c’était l’époque de la célèbre « *Traite des Blanches* ».

Parmi les nombreux mots argotiques relatifs à la prostitution, la plupart se réfèrent au souteneur – *maquereau, bidochard, dos* – et à la prostituée – *marmite, bifteck, carabine, perle*. Les figures rhétoriques – en particulier la métaphore et la métonymie – jouent un rôle fondamental dans la création de nouvelles unités lexicales.

Quel est l’héritage de ce riche lexique dans les dictionnaires français contemporains ? Dans cet article, nous nous proposons de vérifier si ces unités lexicales sont incluses dans une sélection de dictionnaires français contemporains – *Le Trésor de la Langue française informatisé, Le Petit Robert* et *Le Dictionnaire de l’Argot et du français populaire* – et si elles sont accompagnées de marques lexicographiques.

MOTS-CLÉS : *milieu français, argot, prostitution, dictionnaires*

Introduction



N ENTEND SOUVENT DIRE que la prostitution est « le métier le plus ancien au monde ». Mais sait-on aussi qu'autour de ce « métier » de nombreux mots argotiques ont été créés, notamment entre le XIX^e et le XX^e siècle, âge d'or de la criminalisation de la prostitution en France ? Les dictionnaires contemporains du français gardent-ils des traces de ce lexique ? Quelles informations accompagnent ces mots, lorsqu'ils font partie de la nomenclature ?

L'objectif de cet article est de vérifier quel est l'héritage de ce riche lexique dans quelques dictionnaires français contemporains, aussi bien des dictionnaires généraux que des dictionnaires d'argot. Pour y parvenir, nous procéderons de la façon suivante. Dans un premier temps, nous donnerons des repères historiques sur le rapport entre le Milieu et la prostitution. Dans un deuxième temps, nous décrirons les caractéristiques lexicales de l'argot de la prostitution. Dans un troisième temps, nous illustrerons le rapport entre argot de la prostitution et dictionnaires contemporains.

1. Mise en contexte : le Milieu et la prostitution

Milieu (*mitan* en argot) ou *haute pègre* est l'appellation donnée à un nouveau type de criminalité française qui voit le jour en 1850, favorisé par l'exode rural, le développement des villes et la révolution industrielle. Le Milieu français n'est pas une société structurée en organigramme, mais une communauté d'hommes libres à base égalitaire. À la différence des membres d'autres sociétés criminelles, l'aspirant pégriote français ne doit pas se soumettre à des cérémonies d'initiation, il doit juste respecter des règles très précises : respect de la propriété d'autrui, aucune collaboration avec la police, vengeance en cas de trahison. Ces règles, qui ne sont écrites nulle part, montrent clairement que le code d'honneur de la pègre se fonde sur la force et la discrétion.

Les membres du Milieu sont tous de sexe masculin. La prostitution étant la principale activité lucrative de cette communauté criminelle, les femmes ne sont que des instruments pour atteindre la richesse et reçoivent donc tout simplement l'étiquette de *gagne-pain*. Pour mieux comprendre comment la prostitution est devenue la principale activité lucrative du Milieu, nous ferons une rétrospective historique sur l'état de la prostitution en France pour la période qui nous intéresse ici (XIX^e – première moitié du XX^e siècle).

1.1. Repères historiques

Au XIX^e siècle la prostitution est partout à Paris. Pour éviter que les prostituées exercent leur métier dans la rue, un édit napoléonien fixe en mars 1802

les bases d'un régime « de tolérance ». Les filles voulant exercer la prostitution doivent le faire dans des maisons prévues à cet effet, gérées obligatoirement par des femmes (souvent, d'anciennes prostituées), dépendantes des municipalités et placées sous contrôle médical. En outre, elles doivent s'inscrire sur deux registres : celui de la police et celui de la maison où elles sont pensionnaires. À partir de 1837, c'est la Brigade des mœurs, un corps de police spécialisé, qui s'occupe de la surveillance des activités des maisons closes.

En même temps, la prostitution illégale sur les trottoirs continue. Les filles se prostituant dans la rue deviennent bientôt l'objet des hommes du Milieu, qui les prennent sous leur protection. Le proxénétisme naissant conduit inévitablement à une criminalisation de la prostitution.

À la fin du XIX^e siècle, le Milieu exporte les prostituées françaises au-delà des mers : la Traite des Blanches commence, les destinations finales de ces voyages sont surtout l'Argentine et les États-Unis, mais aussi l'Égypte.

Avant la première guerre mondiale, le préfet Louis Lépine légalise une autre forme de prostitution illégale : celle des brasseries à femmes, bars-restaurants où les serveuses sont en même temps des prostituées.

On remarque une modernisation du Milieu dans les années 1930, notamment en ce qui concerne le rapport avec le monde de la politique. Les criminels comprennent que, pour mieux travailler, ils ont besoin de s'attirer les faveurs du monde politique. D'autre part, les politiciens se rendent compte qu'ils peuvent tirer des avantages du lien avec le *milieu*. Les maisons de tolérance constituent un terrain favorable à l'entente : en échange de tolérance, les pégriots versent des pots-de-vin aux policiers et aux politiciens, dont ils soutiennent les candidatures aux élections. Les maisons de tolérance prospèrent même pendant l'Occupation.

Il n'en va pas de même à la Libération : le 3 avril 1946 est émise la loi 46685 (mieux connue comme loi Marthe-Richard), qui prévoit la fermeture des maisons de tolérance. Toutefois, les pégriots savent se réorganiser et la majorité des filles retournent aux trottoirs : la fin de la tolérance n'entraîne pas celle de la prostitution et du proxénétisme.

2. L'argot de la prostitution

D'après Jean ALEXANDRE, les filles de joie ont contribué de façon décisive à la diffusion de l'argot dans toutes les couches de la société parisienne au XIX^e siècle :

La prostituée a joué un rôle primordial dans la propagation de l'argot ; en effet, à cause de la misère guère imaginable qui sévissait Paris au XIX^e siècle

(pour ne prendre en compte que cette époque et cette ville) la prostitution devient très tôt pour des milliers de parisiennes issues des bas quartiers, l'unique possibilité de survivre. Or, ces femmes parlent un argot gouailleux car le Peuple de Paris dans son ensemble s'exprime avec un argot aux images fortes, cyniques, à l'accent poissard, un argot populaire, véritable mélange lexical de vieux français, de patois des territoires environnants, de jargon des criminels, d'inventions quotidiennes.

(ALEXANDRE 1987 : 16-17)

De même, les prostituées ont été une source d'inspiration privilégiée pour les criminels argotiers : il suffit de lire quelques pages du roman *La Maison Philibert* de Jean LORRAIN, véritable voyage dans les bas-fonds de Paris, pour se rendre compte de l'incroyable richesse lexicale caractérisant le monde de la prostitution française à l'époque. Outre les mots désignant les prostituées – qui demeurent de loin les plus nombreux – on remarque aussi une grande richesse lexicale pour désigner les souteneurs, les clients et les maisons closes. Si les procédés de formation des mots sont les mêmes que pour les mots de l'argot commun – métonymie, métaphore, suffixation parasitaire, emprunt – les mots de l'argot de la prostitution affichent un degré de spécialisation très élevé, tout comme les mots argotiques du vol, ce qui les rapproche presque des terminologies.

2.1. *Les unités lexicales étudiées*

Les unités lexicales analysées dans la présente contribution ont fait l'objet d'un mémoire de Master consacré, plus généralement, à l'étude de la langue française du crime aux XIX^e et XX^e siècles (CETRO 2008). Le repérage de ces unités lexicales a été fait en dépouillant manuellement des romans mettant en scène le Milieu français, comme *Borniche Story* de Roger BORNICHE, *Papillon* d'Henri CHARRIÈRE ou *La Maison Philibert* de Jean LORRAIN, cité plus haut, qui est une véritable mine pour les mots argotiques relatifs à la prostitution. De même, la recherche a été menée dans le répertoire du chanteur Aristide Bruant, très proche du Milieu, et dans le volume *L'Argot de la prostitution* de Jean ALEXANDRE.

Parmi les nombreux mots repérés, nous avons retenu 88 mots désignant la prostituée et 19 mots désignant le proxénète et/ou la tenancière de maison close. Nous avons décidé de ne pas inclure dans cet ensemble les mots qui se réfèrent aux maisons closes, ces établissements étant désormais fermés depuis presque un siècle, et aussi les quelques expressions figées à base verbale qui sont synonymes de *se prostituer*. Bien évidemment, les termes choisis ne sont qu'un échantillon de ce vaste champ lexical, qui mérite d'être investigué davantage. On aura peut-être remarqué que les termes relatifs aux prostituées

sont bien plus nombreux que ceux se référant aux souteneurs et aux clients : ce choix vise à mettre en lumière l'incroyable créativité lexicale des argotiers du milieu – principalement des hommes – et leur vision de la femme.

2.2. *Un haut degré de spécialisation*

Ce qui frappe, dans l'argot de la prostitution – bien que cela soit un peu une caractéristique générale des mots argotiques, comme souligné par VALDMAN (2000) – est le haut degré de spécialisation des mots, notamment pour ceux relatifs aux prostituées. Outre le sème « vendre son corps », relatif à l'exercice de la prostitution, la plupart des unités lexicales analysées contiennent des sèmes relatifs à des qualités ou à des défauts des prostituées (comme le sème « beauté », par exemple), à l'âge, aux éventuelles spécialisations pratiquées, etc. On retrouve également, plus ou moins souvent, un sème indiquant le niveau social de la prostituée, selon qu'elle travaille dans des maisons closes de luxe, destinées à une clientèle franchement bourgeoise, ou dans des *maisons d'abattage*, fréquentées par des clients des classes populaires.

Par ailleurs, D. FRANÇOIS-GEIGER reconnaît la sexualité comme étant un des champs sémantiques les plus productifs en argot, avec le vol, l'argent, le vin et la police (FRANÇOIS-GEIGER 1989 : 30). L'argot témoigne à la fois d'une richesse expressive, lexicale et créative, qui s'explique par le recours à de nombreuses ressources lexicales. La prolifération de polysèmes et synonymes est le résultat de l'utilisation de nombreux procédés de formation.

2.3. *Procédés de formation des mots*

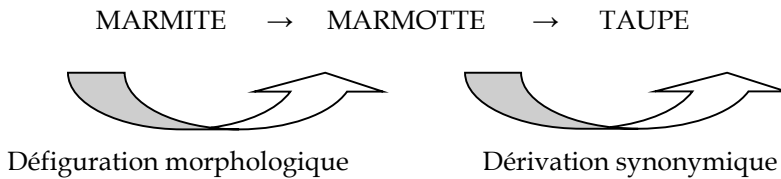
Pour analyser les procédés de formation des mots intervenant dans la création de mots argotiques du domaine de la prostitution, nous nous appuyons sur les théories de Marcel SCHWOB et Georges GUIEYSSE, Pierre GUIRAUD et Denise FRANÇOIS-GEIGER.

Les deux principaux procédés de formation des mots argotiques identifiés par SCHWOB et GUIEYSSE sont la suffixation parasitaire et la filiation synonymique. Le premier, peu courant dans l'argot ancien d'après P. GUIRAUD (1966 : 19), consiste à remplacer la partie mobile d'un mot – normalement le suffixe – par un autre suffixe. La filiation synonymique, en revanche, consiste à créer un nouveau mot à partir d'un mot déjà existant. La déformation des mots a pour but un élargissement du sens : comme l'expliquent SCHWOB et GUIEYSSE, « l'argot est une langue pauvre au point de vue des choses signifiées » (1989 : 33). Cette pauvreté d'idées semble être aussi la raison à la base de la méthode de dérivation synonymique, l'autre procédé de formation du vocabulaire argotique :

La langue de l'argot est pauvre d'idées, riche de synonymes. Les files de mots sont parallèles et procèdent d'une *dérivation synonymique*. La méthode de recherche en argot, au point de vue sémantique, sera donc la *filiation synonymique*. [...] Chaque mot produit un mot : c'est d'abord un doublet artificiel. Ce doublet produit une métaphore ; celle-ci, un synonyme.

(SCHWOB & GUIEYSSE 1989 : 46)

Nous allons illustrer ce deuxième procédé à l'aide du mot *marmite*, qui en argot désigne une prostituée. La métaphore de départ est la suivante : la prostituée étant celle qui donne à manger à son souteneur, elle peut être comparée à un récipient pour cuire des aliments et qui fournit ainsi de la nourriture. Mais comment peut-on expliquer le fait que le mot *taupe* désigne lui aussi une prostituée, procédant par dérivation synonymique ? SCHWOB élucide le passage de *marmite* à *taupe* par l'intermédiaire d'un autre mot, *marmotte*, qui résulte de la défiguration morphologique de *marmite* et qui, dans la langue standard, se réfère à un animal qui ressemble à un autre, notamment la taupe. Le passage peut être schématisé de la façon suivante :



Ces deux procédés de formation peuvent soit être appliqués l'un indépendamment de l'autre, soit être étroitement imbriqués entre eux.

Outre la suffixation parasitaire et la filiation synonymique, GUIRAUD reconnaît d'autres procédés de formation lexicale dans l'argot après Vidoq. Pour ce qui nous intéresse ici, nous citerons l'emprunt (tant aux langues étrangères qu'aux patois) et l'épithète et la métaphore de nature, consistant à désigner quelque chose par une de ses caractéristiques conçues comme permanente et essentielle.

Pour en venir à D. FRANÇOIS-GEIGER, la linguiste classe les nombreux procédés de formation des mots argotiques dans deux vastes catégories : la première catégorie regroupe des *moyens formels* de création lexicale - onomatopée, redoublement, composition, suffixation, troncation, déformation systématique -, tandis que la seconde inclut des procédés de formation qui font appel à des *moyens sémantiques* - glissement de sens, métonymie, métaphore, ellipse, emprunt (FRANÇOIS-GEIGER 1989 : 94). Toutefois, il peut s'avérer difficile d'établir le procédé qui intervient dans la création d'un mot, car souvent plus d'un procédé est utilisé dans le même mot.

Nous allons maintenant voir quelle est la distribution de ces procédés de formation lexicale dans les mots que nous avons retenus.

2.3.1. Métaphore et filiation synonymique

La métaphore joue un rôle important dans la création d'unités lexicales relatives au monde de la prostitution, notamment pour trouver des appellations nouvelles de la prostituée et du souteneur.

Plus haut, nous avons cité la vision que les hommes du Milieu ont des femmes travaillant pour eux dans les maisons closes ou sur les trottoirs : elles ne sont que des moyens pour s'enrichir, pour gagner son pain. La métaphore associant la prostituée à la nourriture est parmi les plus productives, comme le montre la série synonymique suivante : *bifteck, boulangère, gagne-pain, marmite, ménesse* (ou *menesse*), *pain frais*.

Une autre métaphore courante concernant les prostituées est celle avec des animaux : la *grenouille* (pour le fait qu'elle saute), la *grue* (en raison des stations prolongées dans l'attente des clients), la *poule* (terme affectueux) et la *pouliche* (animal que l'on monte). De même, on trouve une métaphore insistant sur l'occasionnalité de l'exercice de la prostitution dans les mots composés *étoile filante* ou *fin de mois*.

Ou encore, une métaphore associant la prostituée à un objet qu'on use fréquemment ou qui peut être pris par tout le monde : *chausson, matelas ambulant, omnibus*. Pour finir, souvent on trouve une métaphore affective, comparant la prostituée, maîtresse du souteneur, à une enfant : c'est le cas de *gonzesse, môme, gisquette*.

Passons maintenant aux métaphores employées pour désigner le souteneur. La métaphore la plus célèbre est sans doute celle qui compare le souteneur à un poisson : *brochet, goujon, hareng, maquereau, sauret*. Le mot *maquereau*, qui semble être le plus fréquent parmi les mots cités (employé aussi sous la forme tronquée *mac*), pourrait être à la base de la série synonymique. Une autre métaphore compare le souteneur – ou la tenancière – à un parent : c'est le cas de *daron* et *daronne*, mots argotiques employés pour indiquer respectivement le père et la mère.

Une dernière métaphore insiste sur la condition de captivité des prostituées dans les maisons closes : les tenanciers et les tenancières sont appelés ainsi *taulier* et *taulière* [1], mots formés sur *taule*, qui en argot désigne la prison.

2.3.2. Métonymie

Si la métaphore est une figure rhétorique importante dans la création lexicale argotique, on peut affirmer, à en juger par le corpus analysé, que la métonymie se taille la part du lion dans les mots argotiques de la prostitution.

On sait bien que cette figure rhétorique exprime un rapport de contiguïté, un lien logique, à la différence de la métaphore, fondée sur un rapport de ressemblance. Le rapport métonymique le plus fréquent est celui entre la prostituée et son lieu de travail/racolage. On a ainsi les *asphalteuses* et les *tapineuses*, les prostituées qui font le trottoir (*tapin* étant le mot argotique pour trottoir). Ensuite, on a des cas de métonymies à partir de noms propres, comme le témoignent les mots *boulonnaise* (du bois de Boulogne) ou *lorette* (du quartier parisien de Notre-Dame-de-Lorette). Sinon, on a des *pontonnières*, qui travaillent sur les ponts.

L'ouverture des brasseries à femmes donne lieu à des mots comme *bras-seuse*, *échassière*, *entraîneuse* et *serveuse montante*. D'autres rapports métonymiques que l'on peut trouver dans ce champ lexical concernent :

- a) la clientèle des prostituées, comme dans le cas des *carabines*, qui s'offrent aux *carabins* (les étudiants en médecine) [2],
- b) leur expérience dans le métier, un *colis* étant une fille novice reçue par un souteneur,
- c) une qualité ou un défaut, comme pour les mots *abatteuse* et *gagneuse*, désignant des prostituées à haut rendement,
- d) une spécialité pratiquée : *blanchisseuse de tuyaux de pipes* ou *pompeuse* sont des mots utilisés pour se référer à des prostituées pratiquant la fellation.

2.3.3. Emprunt

Les sources dépouillées n'ont fait ressortir que peu d'emprunts à des langues étrangères. Nous avons repéré un emprunt à l'allemand *walpe*, qui devient *guape* en argot, désignant une vieille prostituée et deux emprunts à l'italien : *gonzesse*, construit par suffixation parasitaire sur *gonze*, d'origine fourbesque et *ménesse* (ou *menesse*), du piémontais *menestra*, soupe.

2.3.4. Suffixation parasitaire

Le procédé de suffixation parasitaire se combine souvent aux autres procédés de formation lexicale cités plus haut. Outre le suffixe *-otte*, que nous avons rencontré plus haut dans l'explication donnée par SCHWOB à propos du passage de *marmite* à *marmotte*, d'autres suffixes parasites utilisés dans l'argot de la prostitution sont 1) *-asse* – suffixe argotique passé dans un deuxième moment dans la langue populaire –, ayant un sens péjoratif, comme dans les mots *paillasse*, *pouf(f)iasse*, *radasse* et *roulasse* ; 2) *-ard*, comme dans *bidochard* (de *bidoche*, viande en argot) ; 3) *-iche* comme dans *pouliche*. La plupart des termes désignant des prostituées se terminent par *-euse* qui, plus

qu'un suffixe argotique, est un des suffixes les plus employés dans la langue commune pour la création de noms de métiers.

3. Argot de la prostitution et dictionnaires

Les trois dictionnaires consultés dans le cadre de la présente recherche sont *Le Trésor de la Langue française informatisé* (désormais TLFi), le *Petit Robert 2012* (dorénavant PR2012) et le *Dictionnaire de l'Argot et du français populaire* (édition 2010, Larousse, désormais LARG2010). Nous avons là respectivement le plus important dictionnaire de la langue française, accessible gratuitement en ligne, un des dictionnaires monolingues français les plus répandus et un dictionnaire d'argot fait par des linguistes, parmi lesquels nous trouvons un grand spécialiste de l'argot français, tel que Jean-Paul COLIN. Le premier objectif de notre recherche a été de vérifier si les 107 termes préalablement identifiés (dont 88 désignant les prostituées, 19 désignant le souteneur) étaient inclus dans la nomenclature de ces trois dictionnaires ou y avaient au moins droit de cité. Le deuxième objectif, étroitement lié au premier, visait l'analyse des marques lexicographiques accompagnant ces termes, là où il y en avait.

3.1. Présentation des résultats

Pour la description des résultats de la recherche, nous allons d'abord présenter les points communs entre les trois dictionnaires (= le terme recherché est présent / absent dans tous les dictionnaires), avant de passer aux divergences de traitement (= le terme recherché est présent / absent dans un seul dictionnaire) [3].

Pour ce qui est des points communs, commençons par dire que 14 termes sur les 88 désignant la prostituée ont été trouvés dans les trois dictionnaires. Il s'agit de :

- amazone* (« prostituée qui racole ses clients en voiture »),
- entôleuse* (avec la forme *entauleuse* dans le LARG2010, « prostituée qui vole son client »),
- gagneuse* (« prostituée à haut rendement »),
- gaupe* (« femme malpropre, prostituée de bas étage »),
- gonzesse* (« femme, fille, maîtresse »),
- grue* (« prostituée qui attend longuement son client en stationnant sur le trottoir »),
- lorette* (« prostituée du quartier parisien de Notre-Dame-de-Lorette »),
- morue, poule, pou(f)fiasse* (« prostituée à la peau flasque »),
- radasse* (« prostituée de bas étage, qui fait le trottoir »),

rouleuse (« fille de mœurs faciles »), *roulure* (« personne méprisable, de bas étage ») et *tapineuse* (« qui se prostitue sur le *tapin*, le trottoir »).

En venant au souteneur (ou à son alter ego féminin, Madame la tenancière), les termes répertoriés dans les trois ouvrages sont au nombre de 7. Il s'agit de :

barbeau, *daron(ne)* (« père, mère »),
demi-sel (« individu, méprisé par le milieu, qui exerce un travail régulier et qui en même temps tire des revenus de la prostitution »),
Jules (ou *Julot*), *maquereau*, *maquerelle* et *marlou*.

Si les termes relatifs aux prostituées absents des trois dictionnaires sont 8 : *boulonnaise*, *carabine*, *patineuse*, *promeneuse*, *roulasse*, *serveuse montante*, *tarderie* et *terrinière*, aucun des 19 termes relatifs aux souteneurs n'est absent des trois dictionnaires.

Passons maintenant aux divergences affichées quant à l'inclusion des termes dans les trois ouvrages. Comme on peut l'imaginer, le *PR2012* est celui qui répertorie le moins de termes : cela est dû, évidemment, à des raisons d'espace. Ce qui frappe, en revanche, est le fait que la plupart des 21 termes de la catégorie « prostituée » trouvés dans le *PR2012* présentent une marque temporelle (*vx.* ou *vieilli*), qui les caractérise comme termes n'étant plus d'actualité, alors que bien d'autres termes plus récents n'ont pas le droit de cité dans ce dictionnaire. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point quand nous aborderons la question des marques lexicographiques accompagnant ces termes.

Avec 67 termes décrits pour la catégorie « prostituée » et tous les 19 termes de la catégorie « souteneur », le *LARG2010* est l'ouvrage qui recense le plus grand nombre des termes recherchés. Étant le seul dictionnaire d'argot parmi les trois dictionnaires consultés, cela pourrait sembler logique. Pourtant, déjà en 1991 COLIN & CARNEL remarquaient une certaine hétérogénéité dans le choix des unités lexicales répertoriées dans les dictionnaires d'argot : « *Lorsqu'on s'intéresse de près à quelques dictionnaires traitant d'argot dans les trente dernières années, on est frappé par l'hétérogénéité des données. Une véritable spécificité argotique ne semble pas aisée à établir.* » (COLIN & CARNEL 1991 : 30). En particulier lorsque les lexicographes argotistes sont aussi des argotiers, la nomenclature est variable, car elle est fortement dépendante de leur expérience personnelle avec l'argot. Dans le cas spécifique du *LARG2010*, les lexicographes sont, comme nous l'avons dit plus haut, des linguistes : ils ne se limitent pas à décrire les mots de leur vécu de l'argot – s'il y en a un – mais adoptent une attitude franchement descriptive.

Quant au *TLFi*, il contient 48 mots désignant la prostituée et 15 désignant le souteneur. Ces mots ne font pas toujours l'objet d'une entrée à eux seuls, mais peuvent être simplement cités dans d'autres entrées. Où possible, le *TLFi* donne un contexte illustrant l'utilisation du mot ou, le cas échéant, le renvoi à une source lexicographique extérieure. Remarquons que le *TLFi* se pose aussi comme véritable trésor – comme son nom l'indique – métalexigraphique : en effet, bien des mots recherchés y sont répertoriés avec un renvoi à un dictionnaire d'argot, notamment à des dictionnaires du XIX^e siècle. Nous avons retrouvé cette même situation pour quelques mots du *LARG2010*.

3.2. Les marques lexicographiques repérées

Venons-en maintenant aux marques lexicographiques repérées dans les trois ouvrages. Dans les deux dictionnaires généraux, le *TLFi* et le *PR2012*, nous avons trouvé deux types de marques lexicographiques : les marques relatives aux niveaux de langue (*fam.*, *péj.*, *pop.*, *arg.*, *vulg.*) et les marques temporelles (*vx.*, *vieilli*, *mod.* et *hist.*). Dans le *LARG2010*, étant un dictionnaire spécialisé d'argot, le seul type de marques présentes est celui des marques temporelles (*vx.*, *vieilli* et *arg. anc.*). Rappelons que dans la préface du *PR2012* la distinction suivante est faite entre *vx.* et *vieilli* : la première renvoie à un « vieux mot, sens ou emploi ancien, incompréhensible ou peu compréhensible de nos jours et qui n'est plus employé », alors que la deuxième désigne un « mot, sens ou expression qui reste compréhensible mais qui ne s'emploie plus naturellement dans la langue parlée courante. ». Remarquons également que dans le même dictionnaire il existe aussi la marque *anciennt.* (= anciennement), désignant un « mot ou sens courant qui renvoie à une réalité du passé, disparue », mais aucun des mots analysés, bien que renvoyant à des réalités d'autrefois, n'est accompagné de cette marque.

Nous allons d'abord opérer une comparaison concernant l'usage des marques temporelles accompagnant les mots communs aux trois ouvrages. Les deux seuls mots recevant la même marque *vx.* dans les trois dictionnaires sont les mots *gaupe* et *lorette* (mais on remarque une hésitation dans le *PR2012*, qui assigne à ce dernier aussi la marque *hist.*). Il n'y a pas d'homogénéité pour l'usage de la marque *vieilli*. Quant au mot *grue*, il est accompagné de cette marque dans le *PR2012* et le *LARG2010*, mais pas dans le *TLFi*. Le *PR2012* désigne aussi de *vx.* les mots *pierreuse* (accompagné de la marque *vieilli* dans le *TLFi*), *ribaude* et *rouleuse* (ce dernier mot, présent dans la nomenclature des deux autres dictionnaires analysés, n'y reçoit aucune marque temporelle) et de *vieilli* les mots *morue*, *poufiasse* et *radasse* (cette fois aussi, ces mots ne sont pas accompagnés de marques temporelles dans les deux autres dictionnaires).

Pour en rester aux mots communs aux trois ouvrages recevant une marque temporelle, le *PR2012* est de nouveau le seul dictionnaire à assigner la marque *vieilli* aux mots *barbeau* et *Jules* (ou sa variante *Julot*), désignant le souteneur.

Passons maintenant à l'usage des marques temporelles pour les mots retrouvés seulement dans un ou deux dictionnaires du corpus. Le *TLFi* est le seul dictionnaire à assigner la marque *vx.* aux mots *barboteuse* et *rouchie*, alors que le *LARG2010* emploie cette marque pour les mots *brasseuse*, *crevette*, *matelas ambulante*, *ménasse*, *persilleuse*, *poniffe* et *pontonnière* (relatifs aux prostituées) et pour les mots *Alphonse*, *barbe* et *goujon* (désignant les souteneurs). Les mots *biche* et *cocotte*, inclus seulement dans le *TLFi*, y reçoivent la marque *vielli*, de même que le mot *marmite*, inclus dans le *LARG2010* sans aucune marque temporelle. Pour en rester à ce dernier dictionnaire, remarquons aussi que les seuls mots y recevant la marque *arg. anc.* (argot ancien) sont *ambulante* et *rutière*.

L'attribution de marques lexicographiques concernant le niveau de langue des mots argotiques s'avère quelque peu compliquée à comprendre. L'étude réalisée par COLIN & CARNEL (1991) sur la lettre P d'un corpus de dictionnaires avait déjà mis en évidence cette disparité de traitement des mots dans les dictionnaires, traduisant souvent les hésitations des lexicographes. Nous allons donc voir comment sont distribuées les marques des niveaux de langue dans le *TLFi* et dans le *PR2012* pour la sélection de mots recherchés.

Les tableaux ci-dessous peuvent nous aider à mieux comprendre les similitudes et les différences que ces deux dictionnaires affichent :

Mot	PR2012	TLFi
Amazone	Fam.	Argot
Cocotte	Fam.	Vieilli, péj.
Gagneuse	Arg.	Arg.
Garce	Mod. Fam.	Péj. Pop.
Gaupe	Pop. et Vx.	Vx.
Gonzesse	Fam.	Arg. et pop.
Grue	Vieilli	Pop.
Morue	Vulg. et vieilli	Pop. et péj.
Pierreuse	Vx.	Arg. et pop. Vieilli
Poufiasse (ou pouffiasse)	Vulg. et vieilli	Pop.
Poule	Fam. et péj.	Pop.
Radasse (ou radeuse)	Vieilli	Arg.
Rouleuse	Vx.	Pop.
Roulure	Terme d'injure	Vulg. Péj.
Tapineuse	Arg.	Arg. pop.

Tableau 1 : catégorie « prostituée ».

Mot	PR2012	TLFi
Barbe (ou barbeau, barbichon, barbiset)	Fam. et vieilli (barbeau)	Arg. (barbe, barbeau)
Daron(ne)	Arg.	Argot
Demi-sel	Arg. et péj.	Arg.
Jules (ou Julot) (n. pr.)	Arg., vieilli	Arg.
Maquereau (aussi mac)	Pop.	Pop.
Maquerelle	Pop.	--
Marlou	Pop.	Argot, vieilli

Tableau 2 : catégorie « souteneur ».

Comme on peut le voir, les deux dictionnaires affichent plus de divergences que de similitudes. Commençons par dire qu'ils n'emploient la même marque que pour cinq mots : *gagneuse*, *daron(ne)*, *demi-sel*, *Jules (Julot)* (ces quatre mots recevant la marque *arg.*) et *maquereau* (ce dernier mot recevant la marque *pop.*). Si l'on considère que les mots communs aux deux dictionnaires sont au nombre de 22, on se rend mieux compte des divergences. Le PR2012 étiquette de familiers (*fam.*) ou de vulgaires (*vulg.*) plus de mots que le TLFi, qui en revanche emploie plus souvent les marques argot (*arg.*) et populaire (*pop.*). De même, le TLFi utilise aussi la marque argot populaire (*arg.pop.*) ou les deux marques à la fois (*arg. et pop.*), alors que le PR2012 associe tout au plus les marques de niveaux à une marque temporelle, ou bien à la marque péjoratif (*péj.*). Les marques *arg.* et *pop.* ont été repérées dans le TLFi aussi accompagnant d'autres mots absents du PR2012.

Pour la marque *arg.* nous citons : *asphalteuse*, *biche*, *bifteck*, *blanchisseuse de tuyaux de pipes*, *boudin*, *dégringoleuse*, *gisquette*, *matelas ambulante*, *ménesse*, *polka*, *rouchie* (aussi *pop.*) et *trotteuse*, ainsi que les mots *Alphonse*, *dos*, *hareng*, *poisse*, *sauret* et *taulier/ère*. Pour la marque *pop.*, en revanche, nous avons : *limande*, *marmite*, *paillasse*, *pouliche*, *rôleuse*. Il est fort probable que dans le TLFi l'emploi plus fréquent de la marque *arg.* est dû aux sources, littéraires et lexicographiques, ayant alimenté la nomenclature de ce dictionnaire et datant pour la plupart de la période ici prise en considération. Pour ce qui est du PR2012, dictionnaire usuel contemporain de la langue française, il montre plutôt le passage de nombreux mots argotiques dans la langue familière et populaire parisienne, comme souligné par VALDMAN (2000).

Conclusion

Dans cet article, nous avons illustré les résultats d'une recherche de mots argotiques du domaine de la prostitution dans trois dictionnaires contemporains (le *Petit Robert* 2012, le *Trésor de la Langue française informatisé* et le *Dictionnaire de l'argot Larousse*).

D'un côté, la recherche a mis en lumière que dans le seul dictionnaire usuel du corpus – le *Petit Robert* – ce lexique argotique a tendance à disparaître, seulement une petite partie des mots recherchés étant inclus dans la nomenclature et recevant souvent des marques temporelles comme *vieux* ou *vieilli*, désignant des réalités d'autrefois. De plus, une bonne partie de ces mots sont désormais considérés comme faisant partie de la langue familière ou populaire.

De l'autre côté, il est ressorti que l'argot – et en particulier l'argot de la prostitution – se porte bien vivant dans le plus grand dictionnaire de la langue française et dans un dictionnaire usuel de l'argot fait par des linguistes. Ce travail présente bien évidemment des limites, qui pourraient se transformer dans des prolongements de cette recherche : tout d'abord, on pourrait rechercher d'autres mots désignant prostituées et souteneurs dans les trois dictionnaires cités ou dans d'autres ouvrages lexicographiques. Ensuite, on pourrait étendre la recherche aux termes désignant les maisons closes ou bien aux expressions figées verbales qui sont synonymes du verbe *se prostituer*.

Puisque la fermeture des maisons closes n'a en rien signifié la fin de la prostitution, comment imaginer la fin de ce lexique ?

NOTES

[1] La forme *tôlier* a également été retrouvée.

[2] Des indications sur la clientèle peuvent aussi être découlées selon que la prostituée travaille dans une maison close de luxe ou dans une *maison d'abattage*.

[3] L'absence du terme dans le dictionnaire implique que le terme n'est pas répertorié dans cet ouvrage avec l'acception recherchée, mais qu'il peut faire partie de la nomenclature avec d'autres acceptions.

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDRE, J. (1987). *L'Argot de la prostitution*. Clichy : Nigel Gauvin éditeur.
- BORNICHE, R. (1990). *Borniche story : gendarmes et voleurs*. Paris : Presses de la Cité.
- BRUANT, A. (1889). *Dans la Rue : chansons et monologues*. Paris : L'auteur.
- CETRO, R. (2008). « La langue française du crime au XIX^e et au XX^e siècles », Mémoire de Master non publié, Université de Pise (Italie).
- CHARRIÈRE, H. (2007) [1969]. *Papillon*. Paris : Robert Laffont éd.
- COLIN, J.-P. & A. CARNEL (1991). « Argot, dicos, tombeaux ? ». *Langue Française*, n°90, Paris, Larousse.
- COLIN, J.-P., J.-P. MÉVEL & C. LECLÈRE (2010) [1990]. *Dictionnaire de l'argot*. Paris : Larousse.
- FRANÇOIS-GEIGER, D. (1989). *L'Argoterie*. Paris : Sorbonnargot (Centre d'Argotologie de l'UER de Linguistique Paris V).

- GUIRAUD, P. (1966) [1956]. *L'Argot*. Paris : P.U.F., « Que sais-je ? ».
Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française,
(2012). Paris : Éditions Le Robert.
Le Trésor de la Langue française informatisé. URL : <<http://www.atilf.fr/tlfi.htm>>.
- LORRAIN, J. (1992) [1904]. *La Maison Philibert*. Paris : Christian Pirot.
- PIERRAT, J. (2003). *Une histoire du milieu : grand banditisme et haute pègre en 1850 à nos jours*. Paris : Denoël.
- SCHWOB, M. & G. GUIEYSSE (1989) [1889]. *Études sur l'argot français et le jargon de la Coquille*. Paris : Allia.
- VALDMAN, A. (2000). « La Langue des faubourgs et des banlieues : de l'argot au français populaire ». *The French Review*, vol. 73, mai.

